

COMPTE RENDU DU GROUPE DE TRAVAIL CDAS DU 13-12-2022

Nous avons fait la connaissance de la nouvelle déléguée à l'action sociale. Nous lui souhaitons le meilleur dans ses nouvelles fonctions.

L'objet de ce dernier groupe de travail était de « préparer » les actions 2023.

Le reliquat des crédits devrait permettre, en collaboration avec les Assistantes sociales, d'octroyer des secours pour certains de nos collègues. Le Président pourrait également demander le report d'une partie sur 2023.

Le Président a proposé, avec l'aval des OS, de consulter en 2023 l'ensemble des agents afin de connaître leurs desiderata pour 2024. Il nous paraît pertinent de mettre en place un tel recensement auprès de tous les collègues.

⇒ Les voyages



Les OS ont été unanimes pour réclamer un « beau voyage » concernant l'ensemble de la population Dgfip (actifs, retraités) .

Les sorties ont été classées par ordre de préférence de vos remontées à nos OS : Le Puy du Fou arrive en première position de nos suffrages si la réservation en ligne pour 2023 s'avère possible, puis le Futuroscope, le zoo la Palmyre et Aqualand. Une prestation hôtelière sera prévue pour une nuit en fonction de la distance.

Deux bus de 45 personnes seraient affrétés un sur la Bayonne et un sur Pau.

D'autres propositions ont été faites par les OS sur une journée (Artouste, Saint-Sébastien, le cabaret l'ange bleu à Gauriaguet, la colline aux marmottes, etc). Un bus de 45 personnes pour ces sorties ferait le ramassage en différents lieux.

Seule contrainte mais de taille, l'obligation de passer un marché avec appel d'offres. Si ce dernier s'avère infructueux, les services sociaux peuvent contracter un marché de gré à gré avec un prestataire.

Tout ce travail est chronophage, d'où l'obligation de prospecter bien en amont.

Cirque et chèques cadeaux.

Les OS ont validé la reconduction du cirque pour 2023. Le Président a souhaité, pour l'attribution des chèques-cadeaux, revenir aux tranches d'âge d'avant covid sans extension au plus de 14 ans.

Nous avons appris que certains collègues avaient eu des soucis avec l'application Mikado.

⇒ Questions diverses.

Sur notre questionnaire quant à la différence du reste à charge pour la cantine de Bayonne entre agents de la Dgfip et les « extérieurs », le Chef du PPR nous a indiqué que la subvention du ministère de l'Intérieur étaient plus importante que celle des Finances.

Les représentants des OS ont eu la désagréable surprise d'apprendre que la cantine de Bayonne pourrait fermer, faute de combattants. Le Président précise qu'il a assisté à l'AG de la cantine en début de semaine, qu'il faut à tout prix trouver des volontaires, pour la fin de cette semaine.

En fait, la gestion d'un restaurant de cette taille semble chronophage. Nous avons demandé si les membres du bureau ont reçu une formation, si les autorisations d'absence sont accordées. Enfin, nous avons souhaité que la direction informe également les Chefs de poste et de service de ces dispositions afin de faciliter la tâche des gestionnaires. Par définition, si l'on gère la cantine, le personnel sera absent des services. Les suppressions d'emplois ne facilitent pas non plus le volontariat, et pour autant, la cantine fait partie des conditions de travail pour le bien de la collectivité. Aussi, les agents sur le site de Bayonne sont appelés à se mobiliser s'ils veulent garder leur cantine, il y a urgence !!!

Le sujet de la cantine d'Oloron a également été abordé. Le président de l'association de la cantine d' Oloron avait initié le 17 novembre une assemblée générale extraordinaire à laquelle le Chef du PPR était convié. Cette réunion faisait suite au prochain départ à la retraite de l'agent technique. Le bureau de la cantine avait trouvé une solution dans le portage des repas et avait sollicité la direction sur la faisabilité de ce projet, le responsable du PPR s'engageant à répondre très rapidement après avoir interrogé les services concernés à Paris.

C'est tout naturellement que lors de ce groupe de travail CDAS nous avons interrogé la direction sur les suites réservées à la demande des agents. Le Chef du PPR nous indique que la réponse a été communiquée au Président de l'association.

Nous avons donc demandé communication de cette décision. Le président précise que la DG refuse cette solution, car il est nécessaire de procéder à la prise de la température des plats sous peine de non-respect des règles élémentaires d'hygiène. Par contre, à défaut d'association, le Chef du PPR indique que les agents pourraient très bien à titre individuel passer commande auprès du prestataire.

Nous ne nous sommes pas prononcés sur le projet en lui-même. Sur la forme, nous avons déploré, une fois de plus, la non-application des textes qui, en la matière, indiquent que les OS doivent être invitées à participer aux groupes de travail dans la recherche des solutions le plus en amont possible afin que les solutions de restauration perdurent (cf notre liminaire sur la cantine de Biarritz).

Le Chef du PPR devait se rendre vendredi sur le site d'Oloron.

De ce fait, nous nous interrogeons sur la volonté réelle de l'administration de faire perdurer ces petites structures de restauration.

Le départ à la retraite des agents techniques, le non-recrutement de contractuels, l'impossibilité de conventionnement avec des restaurateurs, la mise à l'écart des OS sont autant d'éléments engendrant une fermeture systématique des cantines au détriment de nos collègues.



Les représentant(e)s FO-Finances64 au CDAS :

Emmanuelle Aubin (FO-Dgfip 64) Titulaire

Nathalie Sabathe (FO Douanes 64) Titulaire abs excusée

Jean Bernet (FO-Dgfip 64) Suppléant

Retrouvez toutes les informations utiles sur notre site : <https://www.fo-dgfip-sd.fr/064/>

La Section FO-DGFIP64 vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année.